

PARIS : Aviva France réaffirme ses engagements en faveur de l'environnement

Pour renforcer sa politique RSE, née d'une volonté de conjuguer performance, responsabilité, éthique et transparence, Aviva France, acteur majeur de l'assurance et de la retraite en France, s'appuie sur 25 ans d'expérience dans l'investissement durable.

A travers la publication de son rapport Article 173 ESG, Aviva France affirme son positionnement en matière d'investissement responsable et s'engage encore davantage pour une stratégie plus verte, grâce : Au développement des approches d'investissement, pour aligner les portefeuilles avec l'objectif de 1,5°C, pour limiter leur intensité carbone et leur exposition aux risques climatiques, Au déploiement des processus de gestion par classes d'actifs pour améliorer le score ESG des portefeuilles, dans l'absolu et relativement aux indicateurs de référence, À l'accélération des investissements dans des actifs verts, pour financer la transition écologique tout en s'engageant auprès des émetteurs les plus carbo-intensifs (par un dialogue constructif et par la politique de vote) et si nécessaire grâce au désinvestissement, Au soutien d'une économie solidaire par l'investissement des fonds à impact, À la promotion et la diffusion des fonds ISR.

« Notre stratégie RSE s'articule autour de 4 piliers : agir pour le climat, être champion de l'investissement responsable, être inclusif au quotidien et assurer les fondamentaux. En 2019, nous avons développé pour nos clients, une offre complète de produits d'épargne responsable, Aviva Vie Solutions Durables, qui intègre notamment un fonds d'investissement à impact s'inspirant de nos succès de La

Fabrique Aviva. Nos actions dans l'économie sociale et solidaire se traduisent dans la façon dont nous opérons notre métier. Nous avons su adapter nos produits et nos services aux enjeux environnementaux et sociétaux et nous avons amélioré nos méthodes pour évaluer la performance ESG des entreprises dans lesquelles nous investissons », explique **Philippe Taffin, Directeur des investissements pour Aviva France.**

Aviva France mise sur l'investissement vert dans l'axe de la stratégie climatique du Groupe

Après avoir atteint les objectifs fixés dans sa stratégie climatique 2015/2020 et avant d'amorcer la revue complète de son plan stratégique pour 2020, le Groupe Aviva s'est engagé, aux côtés d'autres grands investisseurs dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance, à réduire à zéro d'ici 2050 les émissions nettes de GES de ses portefeuilles d'investissement.

Afin de répondre à cet objectif global, Aviva France propose aux épargnants d'investir en accord avec leurs valeurs, en évitant d'être associés à certaines activités, ou en privilégiant l'investissement dans les entreprises les plus vertueuses en matière de développement durable. 88 % des épargnants souhaitent que les produits d'épargne intègrent des considérations ESG et c'est le cas des fonds ISR ou à impact d'Aviva France. Près de 10 % de l'exposition de la poche actions et obligations d'Aviva France est concentrée sur les contreparties les plus vertueuses en termes de notation ESG (AAA ou AA) tandis que seulement 6% de l'exposition est concentrée sur des contreparties dont la notation ESG peut encore s'améliorer (notations B ou CCC).

Avec Aviva Vie Solutions Durables, lancé en mars 2019, Aviva dispose de l'offre d'assurance vie durable la plus complète du marché. Précurseur en matière d'investissement vert, Aviva devançait déjà les dispositions de la Loi PACTE, qui obligeaient les entreprises à inclure au moins une unité de compte (UC) labellisée ISR dans tous les contrats, dès le 1er

janvier 2020, date d'entrée en vigueur de la loi.

Pour aller plus loin et grâce aux outils d'analyse d'Aviva Investors France, Aviva France est en mesure d'établir la performance ESG de près de 93,3 % des actions et des obligations de ses portefeuilles (contre 91,3 % en 2018 et 89,2 % en 2017). L'analyse menée par Carbon Delta, montre que le potentiel de réchauffement du portefeuille actions est de 3,0°C en 2019 contre 3,1°C en 2018. De même, le potentiel de réchauffement du portefeuille obligataire est de 2,7°C en 2019 contre 3,1°C en 2018. Au global à savoir sur la totalité des portefeuilles actions et obligations Corporate, le potentiel de réchauffement a diminué en 2019, s'établissant à 2,7°C contre 3,1°C en 2018.

Aviva France poursuit sa sortie des investissements dans le charbon

En décembre 2019, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) a pris acte de la volonté de ses membres de ne plus investir dans les entreprises qui ne renonceraient pas à leur plan de développement de nouvelles centrales à charbon.

Aviva s'est donc engagé à respecter les lignes directrices de la FFA et à ne plus investir dans :

- Les entreprises développant de nouveaux projets d'extraction de charbon,
- Les entreprises prévoyant une augmentation substantielle de leur volume annuel de production de charbon,
- Les entreprises dont 20 % des revenus proviennent de la production/exploitation de mines de charbon, ou de production d'électricité à partir du charbon pour les énergéticiens,
- Les entreprises dont la production annuelle de charbon dépasse 10 millions de tonnes,
- Les entreprises dont la capacité de production de charbon

dépasse 5 000 MW.

Par ailleurs, une analyse d'impact s'appuyant notamment sur la Global Coal Exit List de l'ONG Urgewald, reconnue au niveau international et permettant d'identifier les entreprises liées à l'industrie du charbon thermique, en particulier la propriété des mines, l'extraction et la production d'électricité, a été effectuée sur les portefeuilles actions et obligations d'Aviva France. Elle a permis d'identifier les entreprises déjà en portefeuille qui dépassaient les seuils recommandés par la FFA et pour lesquelles la décision de désinvestir a été prise.

« Nous avons déjà effectué des désinvestissements importants courant 2018 pour une valeur totale de 178 millions d'euros. Pour l'avenir, nous souhaitons aller plus loin et élargir nos actions au-delà des seuils recommandés par la FFA. En comparant les émetteurs en portefeuilles avec la liste de l'ONG Urgewald et les données charbon de MSCI, nous estimons à 1,2 milliards d'euros l'exposition globale au charbon thermique au 31/12/2019. Cette analyse plus poussée nous permettra de prendre des décisions adaptées en vue d'améliorer les indicateurs d'intensité des émissions carbone de nos portefeuilles et ainsi renforcer notre politique d'engagement sur ce secteur », conclut Philippe Taffin, Directeur des investissements pour Aviva France.

Engagements d'Aviva France pour une finance durable

- Une récompense lors des Prix Internationaux du Reporting Climatique pour l'intégration de sa politique d'investissement responsable dans sa stratégie et ses produits.
- Le lancement en avril 2019 de son offre « Aviva Vie Solutions Durables » la gamme d'assurance-vie responsable la plus complète du marché grâce à une très large gamme de supports labellisés ISR (investissement socialement responsable).

- Membre de l'Alliance Net Zero Asset Owners dont l'objectif est de contribuer à limiter à 1,5°C le réchauffement de la température conformément à l'Accord de Paris.
- Un fonds dédié à l'innovation sociale et environnementale : Aviva Impact Investing France. Doté de près de 37 millions d'euros, labellisé Finansol et partenaire de French Impact, Aviva Impact Investing France a soutenu une cinquantaine d'entreprises depuis sa création il y a 6 ans.
- Un fonds Aviva Investors thématique en faveur de la transition vers une économie bas carbone. Le fonds « *Aviva Investors Climate Transition European Equity* » a reçu un investissement initial de 100 millions d'euros d'Aviva France lors de son lancement en septembre 2019. Il est disponible pour les clients auprès des agents généraux et courtiers.
- Financement de projets entrepreneuriaux à fort impact social et environnemental via l'opération La Fabrique Aviva renouvelée chaque année depuis 2016.
- Co-création en novembre 2019 avec 9 autres investisseurs institutionnels français de 3 fonds d'investissement de place pour lutter contre le réchauffement climatique.

À propos d'Aviva France

Filiale d'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe et forte de 180 ans d'expérience en France, Aviva France propose une gamme complète de produits et services à près de 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. L'assureur s'est engagé à rassembler ses activités d'assurance sous la marque Aviva pour s'appuyer sur une marque unique et forte. Aviva France propose ses produits à travers une approche multi-canal qui s'articule autour de 4 directions commerciales dédiées au client : Proximité (1000 agents généraux, 1000 courtiers), Direct, Patrimoniale (dont la banque UFF) et Partenaires (dont le partenariat avec AFER). En

tant qu'entreprise responsable, le Groupe Aviva en France est très engagé dans le financement de l'économie réelle, l'accompagnement de notre société vers un mode de vie plus durable et à défendre une culture d'entreprise inclusive pour ses 4 500 collaborateurs. Pour plus d'informations sur Aviva France, consultez <http://presse.aviva.fr> et suivez-nous sur Twitter @AvivaFrance.